

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 octobre 2017

PLFSS POUR 2018 - (N° 269)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

AMENDEMENT

N ° 461

présenté par

M. Door, M. Viry, M. Perrut, M. Lurton, M. Cherpion et Mme Louwagie

ARTICLE 37

Supprimer les alinéas 13 à 22.

EXPOSÉ SOMMAIRE

En permettant à l'UNCAM de hiérarchiser les actes et prestations à la place des commissions prévues à cet effet, une fois le délai de 11 mois écoulé, donne tout pouvoir à celle-ci pour décider seule du niveau de hiérarchisation d'un acte ! Cette disposition doit être supprimée.